



## CONSEIL D'ECOLE DU 10 novembre 2015

<b>Présents :</b> <u>Les enseignants :</u>	M <sup>mes</sup> BAAS, KUHN, ROBACH, DIVO, BRUHN
<u>Les représentants des parents d'élèves :</u>	(APEPA) M <sup>me</sup> ZEISSLOFF, M <sup>me</sup> MARZOCCO (suppléante invitée) (FCPE) M <sup>mes</sup> HEINRICH, JACQUEMIN et WENDLING
<u>Les représentants de la CCRB / mairie :</u>	absents excusés

La séance est ouverte à 18h05.

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 juin 2015**

### **2. APPROBATION DU REGLEMENT DE L'ECOLE**

- La charte de la laïcité doit être annexée au règlement de l'école et signée par tous les parents. Cette année, cette charte sera distribuée à part et signée par les familles dans le cahier de correspondance.
- Le conseil d'école valide cet ajout au règlement scolaire.

### **3. PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE**

- Le projet d'école est formalisé cette année sur la base académique informatique. Aucun support papier n'a pu être sorti avec une mise en page adaptée. Madame DIVO fait donc lecture de la version manuscrite de travail. Le projet doit s'articuler autour des trois axes académiques :
  - Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle commun
  - Prendre en compte les besoins particuliers des élèves
  - Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages.Trois objectifs ont été définis par l'équipe enseignante en fonction de deux indicateurs spécifiques à l'école : l'accueil de 13% d'enfants du voyage et de 33% d'enfants issus de familles défavorisées.
  - Développer le vocabulaire pour communiquer
  - Développer le vocabulaire pour stimuler le plaisir de lire
  - S'ouvrir sur le monde artistique et découvrir différentes formes d'art.
- Toutes les actions qui seront mises en place jusqu'en 2018 dans les classes se référeront à un de ces trois objectifs.
- Le conseil d'école approuve ce projet.

### **4. RESULTATS DES ELECTIONS DE PARENTS D'ELEVES**

- Il y a eu 108 votants pour 154 inscrits, soit une participation de 70,1%. 12 bulletins ont été déclarés nuls car les parents n'ont pas suivi la procédure décrite. L'APEPA a un siège, avec un score de 34 votes et la FCPE a trois sièges avec 62 votes.
- Depuis quatre ans, aucun vote sur place n'a été enregistré. Les associations de parents demandent la possibilité de supprimer le vote sur place à l'avenir. Le conseil d'école rédige une demande écrite dans ce sens à l'IEN.

### **5. UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES**

- Cette année, il y a 97 élèves répartis dans quatre classes : 24 CP, 21 CE1, 21 CE2, 20 CM1 et 11 CM2. Les CM1 et CM2 constituent une classe à double niveau de 31 élèves, les autres classes sont à simple niveau. L'organisation du travail est fastidieuse car aucun élève n'était en cours double les années précédentes, les habitudes de travail ne sont pas les mêmes. L'équipe constate une augmentation conséquente d'enfants nécessitant un suivi ou des aménagements particuliers (troubles DYS, troubles de l'attention, enfants relevant de la MDPH, enfants suivis par le RASED, par l'assistante sociale, ...) Un certain nombre de réunions se tiendront à l'école pour ces élèves, soit pour l'orientation, soit pour des aménagements particuliers des enseignements.
- La salle 8 a été aménagée par les enseignants avant la rentrée pour servir entre autres de salle d'arts plastiques dans le cadre du nouveau projet d'école. Elle sert également aux interventions du RASED pour les élèves en difficulté, à l'infirmière scolaire, aux cours de religion, aux échanges de service. La CCRB y accueille les enfants du périscolaire de 15h30 à 18h30. Pour l'instant, l'utilisation pour les enseignements sur temps scolaire y est tolérée.
- L'équipe enseignante souhaite que les règles à respecter par les élèves soient les mêmes sur le temps scolaire et le temps périscolaire. Certaines de ces règles ne figurent pas dans le règlement car elles ne concernent pas les familles. Elles seront écrites lors des cours de morale, signées par les élèves et affichées sur les portes d'accès afin que chacun puisse s'y référer.
- La salle informatique a été équipée de 12 nouveaux postes, en remplacement des 15 postes qui dataient de 2006. Pour l'instant, les enseignants ont surtout utilisé le vidéoprojecteur. Sur les postes élèves, les enseignants rencontrent des difficultés d'utilisation. Ils ne savent pas si cela est dû à une mauvaise utilisation d'un environnement de travail pour lequel ils ne sont pas formés ou si cela est dû à une panne. La remontée des problèmes a été faite le 13 octobre dernier aux affaires scolaires qui ont organisé le remplacement du matériel informatique. Cette salle est utilisée tous les soirs par la CCRB pour les TAP jusqu'à 17h. Jusqu'à présent, elle était également utilisée pour les devoirs jusqu'à 18h.
- Pour des raisons de confidentialité, les réunions pédagogiques de l'équipe enseignante et les réunions pour les enfants en difficulté ne peuvent se tenir que dans les salles 1 ou 3, les salles 2 et 4 servant à la circulation dans une école dépourvue de couloir. Ces salles ne comportent pas de mobilier de taille adulte.

### **6. PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES PREVUES POUR L'ANNEE**

- Les CP et les CE1 ont visité l'exposition « école d'hier » à la médiathèque le 1<sup>er</sup> octobre. Chaque classe aura une animation proposée par la médiathèque un jeudi dans l'année.

- Le cycle 3 de l'école (CE2 / CM1 / CM2) ira voir l'opéra pour enfants « Cendrillon » proposé par l'Opéra National du Rhin le mardi 12 janvier prochain.
- Du 12 au 16 octobre dernier, les CP et CE1 ont participé à la semaine du goût organisée par leurs maîtresses. Pour prolonger cette semaine, toute l'école a participé à un petit-déjeuner à l'école le mercredi 14 octobre dans les mêmes conditions que les autres années.
- Les quatre classes ont participé au challenge AOS organisé lundi 28 septembre dans la cour, comme l'an passé.
- Les courses de Brumath pour le téléthon auront lieu le 22 novembre. Les feuilles d'inscription sont à télécharger sur le site des courses et à retourner à l'école complétées avec le règlement et le certificat médical pour le 16 novembre au plus tard. Il y a possibilité de transmettre également aux enseignantes le dossier complet d'inscription de frères ou sœurs qui ne sont pas scolarisés aux Remparts.
- Les CE1 correspondent avec la classe de CE1 de madame WEBER à Weitbruch.
- Les CE2 et les CM participeront au printemps de l'écriture dont le thème cette année est « Sur le fil ».
- Un dossier ACMISA de subvention pour l'intervention de la plasticienne brumathoise Catherine Mulder en classe de CE1 et de CM a été déposé auprès de l'Education Nationale. Les enseignantes sont en attente de validation du projet par l'Education Nationale. Le projet est exposé succinctement au conseil d'école qui l'approuve.
- Les CM correspondent avec la classe berlinoise de madame KHIATHI.
- Une demande d'intervention d'une brigade de gendarmerie dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière a été faite à la Direction Académique pour les CM.
- Les CM2 bénéficieront de trois interventions sur la reproduction humaine et la sexualité les mardis 24/05, 31/05 et 7/06, faites par l'infirmière scolaire du secteur madame BOSCHER en salle informatique.
- Les CE2 passeront la visite médicale, à l'école fin novembre/début décembre en salle 8.
- Les CP, CE1 et CM participeront à Chante-mai en mai 2016. La date n'est pas encore connue.
- Le calendrier des traditionnelles rencontres sportives USEP n'est pas encore définitif. Il sera diffusé par mail dès que possible pour que les parents puissent s'organiser pour encadrer ces sorties.
- Fête scolaire : Il est envisagé de l'organiser juste après Chante-mai, de préférence un vendredi après-midi si le podium et la sono de la mairie sont disponibles, à défaut un mardi.
- Aucune sortie avec déplacement en bus n'a été prévue au premier trimestre car les crédits CCRB sont épuisés. Les sorties reprendront à partir de janvier 2016.

#### **7. BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

- Globalement, les comptes font apparaître un excédent de 670 euros, correspondant au prix des fichiers CP et CE1 qui ne figurent pas sur l'exercice 2014-2015 (facturés en juin 2014 pour la rentrée 2014 et en octobre 2015 pour la rentrée 2015).

CHARGES		PRODUITS	
Achats de produits pour cession	12007,67	Vente de produits pour cession	5144,00
Charges des activités éducatives	1685,20	Produits des activités éducatives	3166,00
Autres charges courantes	683,43	Subventions	3219,50
		Participation des familles	1144,00
		Produits exceptionnels	2373,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>14376,30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>15046,50</b>
Excédent	670,20		
<b>TOTAL</b>	<b>15046,50</b>		<b>15046,50</b>

#### **8. ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE**

L'association USEP de l'école des Remparts doit tenir une assemblée générale obligatoirement une fois par an. La mise à jour de documents anciens est nécessaire. Le Conseil d'école procède au renouvellement du comité. Le procès-verbal de l'assemblée sera rédigé sur une feuille séparée et envoyé au greffe du tribunal de Haguenau afin de procéder à une régularisation de la situation de l'association.

Président : M<sup>me</sup> KUHN

Assesseurs : M<sup>me</sup> WENDLING

Trésorier : M<sup>me</sup> DIVO

M<sup>me</sup> HEINRICH

Secrétaire : M<sup>me</sup> ROBACH

M<sup>me</sup> ZEISSLOFF

#### **9. INTERVENTION DE LA CCRB / PERISCOLAIRE**

#### **10. INTERVENTION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS**

- Le marché de Noël de la FCPE aura lieu le dimanche 6 décembre, place de l'Eglise, et chaque école est invitée à créer une œuvre sur le thème de Noël en Alsace. Madame WENDLING, au nom de la FCPE, remet 10 euros en liquide à madame DIVO pour participation aux frais de réalisation de l'œuvre.
- L'opération Restos du cœur de la FCPE est reconduite fin janvier ou début février. Une intervention dans les écoles sera programmée.
- La bourse aux vélos de la FCPE aura lieu le 24 avril 2016 dans la cour de l'école Schuman.
- L'APEPA organisera la traditionnelle bourse aux jouets dans le cadre du Téléthon le 28 et le 29 novembre.
- Le goûter de la Saint Nicolas offert à l'école des Remparts par l'APEPA aura lieu vendredi 4 décembre à 15h. Des peluches seront en vente au profit du Téléthon.

La séance est levée à 20h10.

Les parents d'élèves :

La présidente de séance

M<sup>me</sup> ZEISSLOFF, APEPA

M<sup>me</sup> WENDLING, FCPE

M<sup>me</sup> DIVO